

# Le Quotidien

INDEPENDANT LUXEMBOURGEOIS

[Accueil](#) | [a la une](#) | L'intégration des réfugiés patine au Luxembourg

## L'intégration des réfugiés patine au Luxembourg

Dans [a la une](#), [Politique et société](#), Mis à jour le 21/06/17 15:45 | Publié le 21/06/17 7:47



Le collectif LFR a présenté mardi, lors de la journée mondiale des Réfugiés, le bilan de la situation au Luxembourg. (Photo : Editpress)

**Le Collectif Réfugiés Luxembourg (LFR) a fustigé mardi l'inaction du gouvernement. Sa politique d'intégration des demandeurs de protection internationale (DPI) et des réfugiés ne serait pas à la hauteur.**

Avec un «parcours d'intégration accompagné» (PIA) qui n'apporte rien de nouveau, le LFR constate que la politique d'intégration pour les DPI et les réfugiés est au point mort. Cela serait d'autant plus dommageable que ces populations vont pour la plupart rester au pays.

Les associations qui composent le LFR (ACAT, ASTI, Caritas, CLAE, Cefis, Passerell, Reech eng Hand, Amnesty International) se disent globalement déçues par les mesures proposées par le gouvernement pour intégrer DPI et réfugiés. «Le gouvernement a mis en place le « parcours d'intégration accompagné » (PIA), mais aucune association de terrain n'a été consultée... Ce

PIA ne contient aucun élément novateur et ne fait que regrouper des mesures existantes. Il y a une absence totale de volonté politique de rendre les DPI autonomes. Rien n'est fait pour lutter contre la dépendance aux aides sociales qui ont été mises en place en 2012», explique Nonna Sehovic, de Caritas.

## Des DPI complètement dépendants

Aides en baisse, coupons généralisés, pas d'accès à des cuisines car les repas sont livrés : les DPI sont complètement dépendants. Ils n'ont pas, pour la plupart, la possibilité ne serait-ce que d'accéder à un supermarché. Cette dépendance dure de longs mois avant d'avoir une réponse concernant leur statut : «En 2012, quand ces mesures ont été mises en place, seulement 3 % des DPI avaient leur statut de réfugié reconnu. Aujourd'hui nous sommes à 33 %. Ce projet d'accompagnement est à l'abandon total, malgré la critique du Conseil d'État en octobre 2015. Nous sommes déçus, car au lieu de trouver des solutions, le gouvernement n'a pas le courage d'aller au bout de ses propres propositions.»

Sur le plan professionnel, les mois de procédure sans activité sont difficiles pour les DPI. Pourtant, la directive européenne «accueil» permettrait aux DPI de pouvoir réaliser des services communautaires, mais cette mesure n'a pas été mise en place, ce que regrette le LFR. Car si officiellement les DPI ne doivent attendre que six mois pour voir aboutir leur dossier, l'attente est souvent bien plus longue. «Des efforts sont faits pour accélérer la procédure, mais la plupart sont là depuis un an et demi, alors qu'on leur a barré les portes du marché du travail. Cette période d'assistanat et de non-activité forcée est un non-sens, alors que des secteurs comme l'Horesca et le bâtiment sont en pénurie de main-d'œuvre», explique Cassie Adelaïde, de l'ASBL Passerell.

Il faut dire que l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) dont les DPI peuvent théoriquement bénéficier est tellement compliquée à obtenir qu'il n'y a eu que quatre demandes en 2016 sur un total de 2 035 DPI. «Nous proposons de simplifier les procédures et faire un diagnostic professionnel trois mois après l'arrivée d'un DPI. Cela permettrait de mettre en place des formations par exemple», ajoute Cassie Adelaïde.

«La plupart des DPI vont rester, et pour ceux qui devront partir s'ils ont bénéficié de formations, ils seront redevables au Grand-Duché, constate Sérgio Ferreira, de l'ASTI. Son jugement est sévère : «Nous avons parlé d'intégration depuis le début au sein du LFR, mais il n'y a plus de plan intégration depuis 2014 dans le pays. Le gouvernement a justement invoqué l'afflux de réfugiés, mais il a simplement failli à ses obligations légales.»

*Audrey Somnard*